

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Septembre-Octobre 1984

Afrique

Missions du délégué général

M. Jean-Marc Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, a fait une mission, du 5 au 11 septembre, au *Kenya*. Il a eu, à Nairobi, diverses séances de travail avec les chefs des délégations du CICR au Kenya, en Somalie, en Ethiopie, au Soudan et en Ouganda, afin de fixer les objectifs de l'action du CICR en 1985 dans les pays de la Corne de l'Afrique.

M. Bornet a mis à profit sa présence dans la région pour effectuer un bref séjour en *Ouganda* du 12 au 15 septembre. Il a rencontré notamment le premier ministre, M. Alimadi, le ministre de l'Intérieur, M. Kirunda, ainsi que le premier secrétaire du premier ministre, M. Ayume. Les entretiens ont permis de faire le point sur les activités du CICR en Ouganda.

Par ailleurs, le délégué général pour l'Afrique a fait une mission en *Angola* (3-9 octobre), où il a rencontré différentes personnalités gouvernementales, ainsi que le président de la « Croix-Rouge angolaise ».

Afrique australe

Le 8 septembre, 25 personnes détenues par l'UNITA (dont 11 religieux et religieuses) ont été libérées et remises au CICR, qui a assuré leur transport vers Johannesburg à bord d'un avion affrété pour la circonstance. Il s'agissait de 14 Portugais, de 5 Mexicaines, de 3 Espagnoles, d'un Angolais, d'un Colombien et d'une Cap-Verdienne, qui ont été remis à leurs autorités consulaires respectives.

Angola

En dépit de certains problèmes d'ordre logistique (pénurie de carburant pour avions, mauvais état des pistes d'atterrissage), la délégation du CICR en Angola a terminé les préparatifs des programmes d'assistance en faveur des personnes déplacées, de même que la constitution de stocks de secours dans diverses localités des provinces de Huambo, Bié et Benguela. Au 31 octobre, 3200 tonnes de secours (essentiellement des vivres, mais aussi des tentes, des couvertures et des vêtements) se trouvaient ainsi entreposées dans une douzaine de localités du Planalto.

Parallèlement, les délégués du CICR ont distribué un volume important d'assistance (230 tonnes de vivres) aux groupes les plus vulnérables de la population déplacée, dans les provinces de Huambo, Bié et Benguela.

D'autre part, après la réouverture du centre nutritionnel thérapeutique de Kuito (province de Bié), au début de septembre, sept autres centres de nutrition intensive ont été installés, en octobre, dans la province de Huambo, où des enfants victimes d'une grave sous-alimentation reçoivent du lait et deux repas par jour. Quelque 400 enfants sont traités dans chacun de ces centres.

Les équipes médicales du CICR ont donné quelque 14 000 consultations lors de tournées d'évaluation effectuées à Bailundo, Mungo, Katchiungo, Cuima, Ecunha, Alto Hama, Huambo (province de Huambo), ainsi qu'à Hanha de Norte, Santa Cruz, Cubal, Ganda, Alto Liro et Catumbela (province de Benguela); elles ont, en outre, procédé à l'évacuation d'une soixantaine de malades ou de blessés vers des hôpitaux.

Signalons, de plus, que les stocks du centre orthopédique de Bomba Alta, détruits en septembre par un incendie, ont été reconstitués en octobre, permettant ainsi aux prothésistes du CICR et à leurs assistants locaux de reprendre la production des membres artificiels à un rythme normal.

A la fin du mois d'octobre, la délégation du CICR en Angola comptait 82 personnes, dont 15 mises à disposition par les Sociétés de la Croix-Rouge de Belgique, du Canada, d'Irlande, du Portugal, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et de Suisse.

République d'Afrique du Sud

La délégation du CICR à Prétoria a poursuivi son programme d'assistance en faveur des détenus et de leurs familles dans le

besoin. En septembre et octobre, les secours fournis (colis de vivres, frais de déplacement des personnes rendant visite à leurs parents détenus, aide diverse) se sont montés à environ 112 000 francs suisses.

Les délégués du CICR ont effectué, les 22 et 23 octobre, une mission dans la région de Gazankulu, en vue d'évaluer les besoins de la population civile déplacée venue du Mozambique et 200 couvertures ont été distribuées à cette occasion.

Namibie/Sud-Ouest africain

Les délégués du CICR ont visité 10 détenus de sécurité à la prison de Windhoek et un détenu malade à la prison de Rundu. Pour sa part, le bureau de recherches du CICR a traité 12 cas de recherches de disparus et procédé à l'échange de 61 messages familiaux.

En septembre et octobre, l'assistance fournie aux détenus et à leurs familles, sous forme de colis de vivres, de couvertures ou de frais de déplacement aux personnes visitant leurs parents en détention, a représenté près de 21 500 francs suisses.

Lors de tournées d'évaluation effectuées au Kavango, au Damaraland et à Opuwo, les délégués du CICR ont distribué 1,2 tonnes de vivres, destinés aux personnes souffrant de malnutrition, pour la plupart des enfants.

Ethiopie

En octobre, l'action de secours du CICR en Ethiopie a marqué un net accroissement, eu égard à la détérioration de la situation alimentaire des personnes déplacées, à la grave pénurie de vivres engendrée par la sécheresse et au nombre accru des personnes en quête de nourriture attirées vers les centres de distribution. Effectuées dans le cadre de l'opération conjointe du CICR et de la Croix-Rouge éthiopienne, les distributions ont totalisé 2194 tonnes de secours (dont 2184 tonnes de vivres) et ont permis de toucher 250 600 bénéficiaires, soit une augmentation de plus de 100% par rapport au mois de mai 1984.

En dépit de l'utilisation de tous ses moyens de transport (soit 17 camions avec remorque), le CICR n'a pas été en mesure d'acheminer des vivres en quantité suffisante jusqu'aux quelque 20 points de distribution établis dans les provinces de l'Erythrée, du Tigré, du Gondar, du Harrarghé et du Wollo. Il a donc affrété un avion gros

porteur qui, en l'espace de dix jours (21-31 octobre), a transporté 356 tonnes de vivres et de médicaments d'Addis-Abéba et Asmara, d'une part, jusqu'à Axoum, Adwa, Mékélé et Lalibéla, d'autre part.

D'autre part, plusieurs missions médicales ont été effectuées en Erythrée, au Tigré, au Wollo et dans le Harrarghé; des médicaments et du matériel médical ont été distribués aux hôpitaux et centres médicaux à Afabet, Barentu et Rama (Erythrée).

Le centre de nutrition intensive de Mékélé, dirigé par deux infirmières du CICR, a continué de soigner quelque 900 personnes, pour la plupart des enfants souffrant de malnutrition.

Les deux ateliers de prothèses à Asmara et à Harar ont poursuivi la fabrication de membres artificiels; on sait que 8 prothésistes du CICR travaillent dans ces ateliers, où ils donnent également des cours de formation à un personnel éthiopien.

*
* *

Le CICR a eu la grande douleur de perdre un délégué en Ethiopie, victime d'un accident de voiture, survenu le 28 octobre. Un employé de la Croix-Rouge éthiopienne, qui se trouvait dans le même véhicule, a aussi été blessé. Le CICR a exprimé sa sympathie aux familles.

Somalie

En septembre et en octobre, les délégués du CICR ont fourni 6,5 tonnes de secours (produits alimentaires, lait en poudre, cigarettes), représentant une valeur de 32 500 francs suisses, en faveur des prisonniers de guerre détenus au camp de Gezira, soit 208 Ethiopiens et un Cubain. Ils ont remis, en outre, des lits, des matelas et des couvertures à l'infirmerie du camp.

Le bureau de recherches de la délégation du CICR à Mogadishu a enregistré 31 demandes de recherches de personnes et procédé à l'échange de 42 messages familiaux.

Un délégué du CICR et un représentant du Croissant-Rouge somalien ont entrepris des tournées dans plusieurs branches de la Société nationale et ont organisé des séances d'information sur la Croix-Rouge devant quelque 4000 écoliers. En outre, deux exposés sur les activités du CICR ont été faits dans un camp de jeunesse réunissant 900 participants.

Soudan

En septembre et en octobre, le bureau de recherches de la délégation du CICR à Khartoum a enregistré 74 demandes de recherches de personnes et procédé à l'échange de 182 messages familiaux.

Le CICR a fourni 5,4 tonnes de sucre, 2,7 tonnes de thé et 2000 couvertures en faveur de Soudanais rapatriés du Tchad.

Ouganda

Interrompue à la fin de juillet en raison des problèmes de sécurité, l'action de secours de la Croix-Rouge en faveur des populations civiles déplacées qui se trouvent dans la zone appelée le «triangle» (districts de Mpigi, de Mubende et de Luwero), au nord de Kampala, est restée suspendue en septembre et octobre.

Le CICR a poursuivi, toutefois, ses visites aux lieux de détention (prisons et postes de police), remettant des secours aux détenus, de même que ses activités de recherches de personnes (53 demandes d'enquête traitées et 741 messages familiaux échangés entre les détenus et leurs familles). D'autre part, en coopération avec les autorités ougandaises, le CICR a organisé six opérations de transfert portant sur 105 personnes déplacées.

Les équipes médicales du CICR ont dû limiter leurs déplacements à quelques localités, ainsi qu'aux camps de transit de Nakazi, Kibizi et Busunju; elles ont procédé à 2400 vaccinations et donné 730 consultations individuelles.

D'autre part, le CICR a distribué, en septembre et en octobre, 610 tonnes de secours, dont 600 tonnes de vivres et plus de 2800 couvertures.

Tchad

A la suite de négociations menées avec toutes les parties intéressées, le CICR a organisé, le 2 octobre, le rapatriement de 121 Soudanais détenus au Tchad. D'autre part, les délégués du CICR ont visité, les 8 et 9 octobre, 20 autres prisonniers soudanais à la maison d'arrêt de Biltine.

En septembre et en octobre, 47 tonnes de secours, principalement des produits alimentaires, ont été fournies aux détenus de la prison de N'Djamena. L'état sanitaire de ces derniers a été suivi de

près par un médecin du CICR, qui a entrepris une vaccination générale contre le tétanos. En outre, une mission d'évaluation a été effectuée à l'hôpital de la mission baptiste et au centre médical de Koumra, où des soins ont été prodigués à des blessés civils.

Pour sa part, le bureau de recherches du CICR a procédé à l'échange de 46 messages familiaux.

Enfin, un délégué du CICR a fait un exposé devant quelque 150 personnes, au cours d'un séminaire organisé à l'intention des secouristes de la Croix-Rouge tchadienne.

Zaïre

Les délégués du CICR ont poursuivi les visites aux lieux de détention situés tant à Kinshasa que dans les provinces du Shaba (Lubumbashi, Likasi et Kipushi) et du Haut-Zaïre (Kisangani). En septembre et en octobre, ils ont vu respectivement un total de 232 et 90 détenus, dont, de ces nombres, 33 et 25 relèvent de la compétence du CICR. Des vivres et des secours médicaux ont, en outre, été fournis aux détenus et à leurs familles, soit à 573 bénéficiaires.

Amérique latine

Mission présidentielle

M. Alexandre Hay, président du CICR, a effectué du 10 au 13 octobre une mission au Nicaragua, en compagnie de M. Jean-Pierre Hocké, directeur des Activités opérationnelles, et de M. André Pasquier, délégué général pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Les entretiens qui ont eu lieu à cette occasion, notamment avec M. Daniel Ortega, coordinateur de la Junte du gouvernement de reconstruction nationale, M. Miguel d'Escoto, ministre des Affaires étrangères, le Dr Tefel, ministre de Affaires sociales, et Mme Lea Guido, ministre de la Santé, ont permis de faire le point sur les différents aspects de l'action entreprise par le CICR dans le pays. En outre, un accord a été signé portant sur la coopération du CICR avec le centre orthopédique gouvernemental Aldo Chavarria.

Par ailleurs, le CICR a fait don de six ambulances à la Croix-Rouge du Nicaragua, dont les dirigeants ont également été rencontrés au cours de cette mission.

Salvador

Au mois de septembre, les délégués du CICR ont effectué 146 visites dans les lieux de détention dépendant des ministères de la Justice et de la Défense; au cours de ces visites, ils ont enregistré 141 nouveaux détenus incarcérés pour raison de sécurité, avec lesquels ils ont eu des entretiens sans témoin. En octobre, 165 nouveaux détenus ont été vus et enregistrés au cours de 171 visites.

Dans le cadre de sa mission de protection, le CICR est également intervenu dans deux autres circonstances. D'une part, le 10 octobre, 15 blessés appartenant aux mouvements de la guérilla ont été remis aux délégués du CICR, qui ont procédé à leur évacuation vers des pays d'asile. Un officier de l'armée salvadorienne a aussi été remis aux délégués dans le département de Chalatenango. Cette évacuation de blessés a constitué la dernière phase d'une opération commencée le 29 août sous les auspices du CICR. Elle a permis d'évacuer 60 guérilleros blessés vers des pays où ils devaient recevoir des soins médicaux. En même temps, les forces de l'opposition ont libéré quatre officiers de l'armée salvadorienne. De plus, les délégués du CICR ont supervisé la libération simultanée de quatre officiers en mains du Front de libération nationale Farabundo Marti (FMLN) et de quatre membres de l'opposition détenus par la police nationale.

D'autre part, en relation avec la réunion du 15 octobre, à La Palma, entre les autorités salvadoriennes et les membres de l'opposition, le CICR, à la demande des deux parties, est intervenu pour assurer le transport des représentants de l'opposition entre l'aéroport de San Salvador et le lieu de la réunion, sous la protection de l'emblème de la Croix-Rouge. En collaboration avec la Croix-Rouge salvadorienne, quatre postes de secours ainsi qu'un système de relais radio avaient été établis le long du parcours emprunté par le convoi.

Les bureaux de l'Agence de recherches du CICR situés à San Salvador, San Miguel et Santa Ana ont enregistré 358 demandes d'enquête, dont 267 concernant des personnes disparues ou présumées en captivité. Les délégués du CICR ont réussi à localiser 125 personnes présumées disparues, dont 99 se trouvaient en détention.

L'assistance alimentaire fournie par le CICR aux personnes déplacées a totalisé 1384 tonnes, dont 418 dans la zone centrale et 966 dans la zone orientale. Le nombre des bénéficiaires a été de

75 800 et 85 400 personnes respectivement, pendant les mois de septembre et d'octobre.

Les équipes médicales mobiles basées à San Salvador et à San Miguel ont donné 16 938 consultations médicales (dont 2220 examens dentaires) lors de leurs sorties sur le terrain. Des médicaments et du matériel médical, représentant une valeur de 106 000 francs suisses, ont également été remis à des hôpitaux, des postes de secours, des camps de personnes déplacées, ainsi qu'à des filiales de la Croix-Rouge nationale.

Pour ce qui est de la diffusion des principes de la Croix-Rouge et des règles essentielles du droit humanitaire, une conférence a été donnée aux membres de la défense civile à Teotepeque et quatre exposés ont été faits dans des sections locales de la Croix-Rouge salvadorienne devant des auditoires totalisant 250 personnes.

Nicaragua

En septembre, les délégués du CICR ont visité les prisons de Matagalpa, Chinandega, Esteli, Granada et Juigalpa, regroupant au total 1970 détenus. En octobre, une nouvelle série de visites a été effectuée à la prison de «Zona Franca», à Managua, où 493 détenus ont été vus selon les critères traditionnels du CICR. Des délégués médecins ont, en outre, donné des soins à 256 détenus.

Au cours de ces visites, près de 44 tonnes de secours (vivres, articles d'hygiène et de loisirs, médicaments, matériel médical), représentant une valeur de 152 000 francs suisses, ont été remis en faveur des détenus visités, ainsi que de ceux de la prison de Tipitapa. De plus, la délégation du CICR a fourni 43 tonnes de secours (coût: 75 000 francs suisses) à quelque 1300 familles de détenus nécessiteuses et elle a pris en charge les frais de transport de 26 familles rendant visite à leurs parents détenus.

Par ailleurs, le CICR a poursuivi, en coopération avec la Croix-Rouge du Nicaragua, son programme d'assistance en faveur des personnes déplacées, pour la plupart des Indiens Miskitos établis dans les régions situées le long de la côte atlantique. En septembre, 35,2 tonnes de secours (vivres, couvertures, ustensiles de cuisine, ainsi que des médicaments de base) ont été acheminés par bateau et distribués à 5900 bénéficiaires, dans la province de Zelaya Norte et la région de la lagune de Perlas; en octobre, les secours distribués se sont élevés à 32,5 tonnes et ont touché 3700 personnes. Un deuxième bateau, loué par le CICR et la Croix-Rouge nicara-

guayenne, a effectué deux trajets, en octobre, dans la région méridionale de la côte atlantique, acheminant 28,8 tonnes de secours destinés à quelque 3300 Indiens Miskitos déplacés.

Le CICR a également fourni 42 tonnes de secours (principalement des vivres) en faveur des personnes déplacées dans les provinces de Chontales, Matagalpa, Nueva Segovia et Rio San Juan, ainsi que dans les provinces du nord. Les distributions ont été faites par la Société nationale, en coopération avec le ministère nicaraguayen des Affaires sociales.

Pour sa part, l'Agence de recherches du CICR à Managua a procédé à l'échange de 1455 messages familiaux, pour la plupart entre les réfugiés nicaraguayens au Honduras et leurs familles demeurées au Nicaragua.

Honduras

Le délégué du CICR basé à Tegucigalpa s'est rendu, le 28 octobre, dans la région habitée par des réfugiés Miskitos, afin de distribuer et de collecter des messages familiaux en provenance ou à destination de leurs familles demeurées au Nicaragua.

Par ailleurs, des exposés sur les règles essentielles du droit humanitaire et les principes de la Croix-Rouge ont été présentés dans deux écoles militaires et devant les membres de la Société nationale de la Croix-Rouge.

Visites de lieux de détention

Au *Chili*, les délégués du CICR ont effectué une nouvelle série de visites, du 25 septembre au 15 octobre; ils se sont rendus dans 17 lieux de détention, où ils ont vu 223 détenus, dont 31 femmes.

Entre le 10 octobre et le 2 novembre, une nouvelle série de visites a eu lieu en *Colombie*. Les délégués du CICR ont visité, du 10 au 18 octobre, 3 lieux de détention dans la capitale, regroupant 37 détenus; du 22 octobre au 2 novembre, ils ont eu accès à 5 lieux de détention en province, où ils ont vu 50 détenus.

Au *Paraguay*, du 3 au 8 septembre, un délégué du CICR a visité 23 détenus, dans 4 lieux de détention.

Au *Pérou*, les délégués du CICR ont visité, en septembre et en octobre, 9 lieux de détention à Lima et ses environs, dont certains à plusieurs reprises; ils y ont vu au total 348 personnes.

Asie-Pacifique

Mission du vice-président du CICR

M. Maurice Aubert, vice-président du CICR, accompagné de M. Jean de Courten, délégué général pour l'Asie et l'Océanie, s'est rendu, le 25 octobre, en *République de Corée*, à l'invitation de la Croix-Rouge nationale. A Séoul, lors d'un entretien avec M. Chang Soon Yoo, président de la Croix-Rouge de la République de Corée; les représentants du CICR ont fait le point sur différents problèmes humanitaires. Des entretiens ont également eu lieu avec le premier ministre et les ministres des Affaires étrangères et de la Réunification.

Sur le chemin du retour, M. Aubert s'est arrêté en *Thaïlande*, du 30 octobre au 2 novembre, pour des discussions avec la délégation du CICR à Bangkok. Il a aussi visité, dans la zone frontalière, la sous-délégation du CICR à Aranyaprathet, ainsi que divers camps de réfugiés. A Bangkok, il a rendu visite à M. Kashetra Snidvongs, secrétaire général honoraire de la Croix-Rouge thaïlandaise.

Missions du délégué général

M. Jean de Courten, délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, accompagné du délégué régional du CICR à Djakarta, a séjourné du 12 au 14 septembre en *Malaisie*. A Kuala-Lumpur, il a rencontré notamment le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur. Des questions relatives à la protection ont été abordées à cette occasion.

Le délégué général s'est rendu ensuite en *Thaïlande*. A Bangkok, du 18 au 20 septembre, il a étudié, avec les chefs des délégations du CICR en Thaïlande, au Kampuchéa et au Viet Nam, les objectifs de l'action du CICR dans ces trois pays pour 1985.

En octobre, après avoir accompagné le vice-président du CICR dans sa mission en République de Corée, M. de Courten s'est rendu au *Japon*, où il a eu des entretiens, à Tokyo, les 1er et 2 novembre, avec des responsables de la Croix-Rouge japonaise ainsi qu'avec des officiels du ministère des Affaires étrangères.

Il a ensuite séjourné, du 3 au 9 novembre, en *République populaire de Chine*. A Pékin, il a eu des séances de travail avec les dirigeants de la Croix-Rouge chinoise et un entretien au ministère des Affaires étrangères. Des questions relatives aux activités du

CICR en Asie et à la diffusion du droit international humanitaire ont notamment été traitées.

Conflit de l'Afghanistan

La délégation du CICR au Pakistan a poursuivi son assistance médicale en faveur des Afghans victimes des affrontements à l'intérieur de leur pays.

En septembre et en octobre, 276 blessés ont été admis à l'hôpital du CICR à Peshawar, où 433 opérations chirurgicales ont été effectuées, alors que 1807 consultations ont été données à des patients ambulatoires; durant la même période, l'hôpital de Quetta a enregistré 120 admissions de blessés, effectué 340 interventions chirurgicales et donné 614 consultations ambulatoires.

Parallèlement, les équipes mobiles de premiers secours du Croissant-Rouge pakistanais (basées respectivement à Parachinar, Miram Shah, Wana, Badini, Chaman et approvisionnées régulièrement en médicaments par le CICR) ont donné des soins à 196 blessés franchissant la frontière et évacué 107 d'entre eux vers les hôpitaux du CICR à Peshawar et à Quetta, pour y subir une intervention chirurgicale. Comme ce fut le cas à la même période en 1983, l'équipe postée à Badini devrait suspendre ses activités pour la saison de l'hiver, toute sortie sur le terrain étant rendue impossible par suite des chutes de neige.

En septembre et en octobre, 44 nouveaux patients ont été admis au centre pour paraplégiques de Peshawar, ce qui porte à 302 le nombre des admissions dans ce centre depuis le 1er septembre 1981. D'autre part, 18 amputés et un paraplégique ont été transférés de Quetta aux centres d'orthopédie et de paraplégie du CICR à Peshawar, pour y suivre un traitement spécial.

Enfin, à Peshawar, 31 étudiants ont passé avec succès l'examen des 24e et 25e cours de premiers secours donnés par le personnel du CICR; depuis le début de ce programme en 1982, 427 Afghans ont suivi avec succès ces cours.

Kampuchéa

Le CICR a poursuivi son programme d'assistance en faveur des hôpitaux «17 Avril», «7 Janvier» et «Révolution» à Phnom Penh, ainsi que des hôpitaux provinciaux de Kandal, Battambang, Kampot et Kompong Speu. Une aide sous forme de fourniture de sérum a été accordée, par ailleurs, à la banque du sang de Phnom Penh (coût du programme: 275 000 francs suisses).

Le CICR a continué également de développer son programme d'assistance aux orphelins de Kompong Cham, Kompong Chhnang, Kompong Speu, Kampot et Battambang; rappelons que ce programme comporte la fourniture de matériel de logement, d'ustensiles de cuisine et d'articles de loisirs, d'une valeur de 80 000 francs suisses.

Les équipes médicales des Sociétés de la Croix-Rouge française, suédoise et suisse, travaillant respectivement à Phnom Penh, Kompong Chhnang et Kompong Cham, ont bénéficié comme par le passé du soutien logistique du CICR.

En septembre et en octobre, le CICR a acheminé près de 4 tonnes de secours et de médicaments de Ho-Chi-Minh-Ville à Phnom Penh par des vols aériens hebdomadaires. De plus, deux cargos ont transporté de Singapour au Kampuchéa 7,5 tonnes d'assortiments médicaux standard destinées au CICR.

Thaïlande

Les hôpitaux du CICR à Khao-I-Dang et à Kab Cherng ont poursuivi normalement leurs activités en septembre et en octobre, le premier enregistrant 327 admissions (dont 63 blessés de guerre) et le second 176 (dont 22 blessés de guerre). Rappelons que des équipes médicales, comprenant du personnel mis à disposition par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge de Belgique, du Canada, du Danemark, de Finlande, de Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse, travaillent dans ces deux hôpitaux sous la coordination du CICR. Pour leur part, les Sociétés de la Croix-Rouge d'Australie et du Japon ont fourni, chaque mois, respectivement 400 et 100 unités de sang au centre du sang du CICR à Khao-I-Dang.

Du 30 août au 31 octobre, les secours distribués par les délégués du CICR dans les camps de réfugiés le long de la frontière kméro-thaïlandaise et à la prison d'Aranyaprathet ont représenté une valeur de 120 000 francs suisses. Ces secours consistaient principalement en fournitures paramédicales (matériel d'hygiène et produits d'entretiens), literie, ustensiles de cuisine et vêtements.

Dans le domaine de la protection, les délégués du CICR ont visité au mois de septembre, conformément aux critères traditionnels, 35 personnes détenues à la prison du camp de Ban Sangae.

L'Agence de recherches du CICR a procédé à la transmission de 4181 lettres échangées entre les réfugiés et leurs familles établies soit dans un camp le long de la frontière kméro-thaïlandaise, soit à

l'étranger; en outre, elle a traité 1263 demandes de recherches de disparus, effectué 295 transferts de personnes et enregistré 515 nouveaux réfugiés vietnamiens au camp de Dongrek, dont 22 nouveau-nés.

Signalons, par ailleurs, que la Croix-Rouge thaïlandaise, soutenue financièrement par le CICR, a poursuivi ses activités en faveur des réfugiés khmers et de la population civile thaïlandaise dans les régions frontalières. Six équipes de secouristes, travaillant au dispensaire ambulatoire de Khao-I-Dang et au camp d'Aranyaprathet, ont administré des soins à quelque 25 000 Khmers et 10 000 Thaïlandais durant les mois de septembre et d'octobre. En outre, le bureau de recherche et de courrier (TMS) de la Société nationale, s'occupant plus spécialement des «réfugiés de la mer» vietnamiens, a enregistré 95 demandes de nouvelles, ouvert 86 enquêtes et distribué 2093 lettres.

Réfugiés en Asie du Sud-Est

Du 12 octobre au 5 novembre, la déléguée responsable du service des réfugiés de la mer vietnamiens à l'Agence centrale de recherches du CICR, à Genève, a effectué une mission à Hong-Kong, en Malaisie et en Indonésie. Le but de cette mission était la formation des nouveaux responsables désignés des «services de recherches et de courrier» au sein des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans ces pays.

La déléguée du CICR a également eu l'occasion de visiter des camps de réfugiés de la mer, dont le nombre demeure à peu près identique à celui de 1983, les départs étant compensés par de nouvelles arrivées.

Rappelons qu'après avoir créé des services de recherches et de courrier, en 1979, au sein des Sociétés nationales dans les pays de premier asile des réfugiés de la mer, le CICR continue de financer leurs activités de recherches de personnes et de l'échange du courrier, et de veiller à la coordination entre les services correspondants des diverses Sociétés nationales.

Indonésie/Timor-Est

Du 12 septembre au 2 octobre, les délégués du CICR ont effectué la troisième phase du programme de visites aux détenus de

Timor-Est. Dans un premier temps, ils ont vu 13 détenus (dont une femme) dans deux lieux de détention situés près de Djakarta. Ils se sont rendus ensuite dans 4 lieux de détention à Timor-Est, où ils ont eu accès à 315 détenus (dont 88 en liberté surveillée). Des secours ont été distribués à tous les détenus visités.

Par ailleurs, dans le cadre de son programme de réunions de familles, le CICR a organisé, le 7 octobre, le transfert de deux personnes depuis Timor-Est jusqu'au Portugal.

Philippines

Deux équipes de délégués du CICR ont entrepris, depuis le mois de juillet, une série de visites aux lieux de détention aux Philippines, tant dans la capitale qu'en province. Depuis le début des visites et jusqu'au 12 octobre, 333 détenus et prisonniers ont été visités dans 38 lieux de détention.

Népal

Du 28 octobre au 3 novembre, le délégué régional du CICR pour le sous-continent indien, résidant à la Nouvelle Delhi, a effectué une mission au Népal où il a rencontré notamment des représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Défense et de la Justice, ainsi que des responsables de la Croix-Rouge népalaise. La mission avait pour objet, d'une part, d'encourager les autorités du Népal à ratifier les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève et, d'autre part, de solliciter l'appui de la Société nationale pour entreprendre une campagne de diffusion des règles essentielles du droit humanitaire et des principes de la Croix-Rouge.

Moyen-Orient

Conflit entre l'Irak et l'Iran

Dans le cadre du conflit irako-iranien, le CICR a continué de visiter les camps de prisonniers de guerre tant en Irak qu'en Iran; dans ce dernier pays, cependant, les visites ont été suspendues, le 10 octobre, par les autorités iraniennes, à la suite d'un incident sur-

venu dans le camp de Gorgan et ayant provoqué la mort de plusieurs prisonniers.

En *Irak*, les délégués du CICR ont eu accès régulièrement aux camps de prisonniers de guerre; au 31 octobre, ils avaient enregistré 8243 prisonniers de guerre iraniens depuis le début du conflit en septembre 1980. Par ailleurs, conformément à la IV^e Convention de Genève relative à la protection des populations civiles en temps de guerre, les délégués du CICR ont visité, du 6 au 8 octobre, le camp d'Al-Tash abritant 4693 familles iraniennes déplacées, soit 21 852 personnes.

En *Iran*, les séries de visites aux camps de prisonniers de guerre irakiens se sont poursuivies en septembre. En octobre, ces visites se sont étendues aux camps situés dans les provinces. C'est ainsi que les 2 et 3 octobre, les délégués du CICR ont eu accès au camp de Manjil, où ils ont vu 1478 prisonniers de guerre et en ont enregistré 110 nouveaux. Le 9 octobre a débuté la visite du camp de Gorgan, abritant environ 3500 prisonniers de guerre; celle-ci a dû être interrompue le lendemain, lorsque des affrontements extrêmement violents ont éclaté entre prisonniers irakiens, faisant des morts et des blessés, les gardiens iraniens ayant alors ouvert le feu. Selon les autorités iraniennes, il y aurait eu 6 morts et une cinquantaine de blessés.

En vertu de l'article 121 de la III^e Convention de Genève, le CICR a demandé aux autorités iraniennes de procéder à une enquête sur ces événements. Les visites des camps de prisonniers de guerre ont été interrompues et l'Iran a suspendu toutes les activités du CICR sur son territoire.

A la suite de ces événements, le CICR a publié le communiqué suivant, le 23 novembre 1984:

«Face aux graves menaces qui pèsent sur les quelques 50 000 prisonniers de guerre irakiens captifs en République islamique d'Iran, le CICR, par la voix de son président, M. Alexandre Hay, en appelle à la communauté des Etats pour que ceux-ci l'aident à faire respecter le droit international humanitaire. Cet appel a été transmis, le 23 novembre, aux représentants diplomatiques des Etats signataires des Conventions de Genève, réunis au siège du CICR.»

Depuis quelques semaines, les plus hautes autorités iraniennes n'ont pas hésité à se livrer à des attaques publiques d'une extrême gravité contre le CICR et ses représentants en Iran, attaques évidemment dénuées de tout fondement.

Cette campagne de calomnies fait suite aux tragiques événements qui s'étaient produits dans le camp de prisonniers de guerre de

Gorgan, où les délégués du CICR avaient été les témoins d'un incident qui avait causé la mort de plusieurs prisonniers. Depuis ce jour, soit le 10 octobre 1984, l'Iran a suspendu toutes les activités du CICR sur son territoire.

Déterminé à tout mettre en œuvre pour assurer le respect du droit international humanitaire dans le conflit entre l'Irak et l'Iran, le CICR avait déjà approché la communauté internationale, pour dénoncer les violations des Conventions de Genève, dans deux mémorandums datés du 7 mai 1983 et du 10 février 1984, qui ne devaient avoir un effet positif que temporaire sur le comportement des autorités iraniennes.

Actuellement, a précisé M. Hay, il en va de la survie physique et morale de milliers d'hommes et de l'avenir du respect des Conventions de Genève applicables dans les conflits armés. Les violations graves et répétées par l'Iran de ces Conventions sont le reflet d'une politique qui a pour principale caractéristique de dresser les prisonniers de guerre irakiens contre leur propre gouvernement. Déjà cette politique a divisé la population des camps en groupes antagonistes qui s'affrontent fréquemment et parfois s'entretuent, avec le risque, avéré, d'interventions armées des soldats iraniens chargés de leur surveillance. Ainsi, Gorgan n'est pas un incident isolé. Il y a, hélas plusieurs précédents que le CICR a pu établir au-delà de tout doute.

Dès lors, les Etats parties aux Conventions de Genève, qui se sont engagés à assurer le respect de ces traités par les pays en guerre, détiennent entre leurs mains le sort de ces hommes menacés, que le CICR, seul, n'est plus à même de sauver.»

Rapatriements

Deux rapatriements de prisonniers de guerre et d'internés civils, blessés et malades, ont eu lieu entre l'Irak et l'Iran, sous les auspices du CICR agissant en tant qu'intermédiaire neutre entre les parties belligérantes.

Au cours de la première opération, qui s'est déroulée le 20 octobre, 100 prisonniers et internés civils iraniens ont été remis au CICR, par des représentants des autorités irakiennes, sur l'aéroport d'Ankara (Turquie). Le CICR, à son tour, les a confiés à des représentants des autorités de la République islamique d'Iran, qui les ont rapatriés.

La seconde opération a eu lieu le 25 octobre, également sur l'aéroport d'Ankara: 72 prisonniers de guerre irakiens, blessés et

malades, ont été remis par des représentants de la République islamique d'Iran au CICR, lequel les a confiés à des représentants de la République d'Irak en vue de leur rapatriement.

Tous les prisonniers de guerre et internés civils iraniens que les prisonniers de guerres irakiens avaient été visités avant leur libération, individuellement et sans témoin, par des délégués et médecins du CICR, qui les ont ensuite accompagnés dans leurs pays respectifs.

Dans les deux cas, l'accueil et l'infrastructure sanitaire à Ankara ont été assurés par les autorités turques et le personnel du Croissant-Rouge turc.

On sait que le rapatriement des militaires ennemis, grands blessés et grands malades, constitue l'une des obligations importantes prévues par la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre, à laquelle l'Irak et l'Iran sont parties.

Par ailleurs, au mois de septembre, le CICR, agissant toujours en qualité d'intermédiaire neutre, avait organisé le rapatriement des passagers de deux avions des lignes iraniennes détournés sur Bagdad; c'est ainsi que 189 passagers et 11 membres d'équipage, puis 57 passagers et 8 membres d'équipage ont été rapatriés, respectivement les 4 et 15 septembre, à bord d'appareils affrétés par le CICR, après avoir été vus en entretien sans témoin par des délégués et des médecins de l'institution.

Liban

À la suite des affrontements de septembre à Tripoli et dans le secteur d'Iklim el-Kharroub (Chouf), les délégués du CICR ont effectué des tournées d'évaluation dans les hôpitaux et les dispensaires des régions affectées par les combats et ont distribué du matériel médical en fonction des besoins. Ils ont fourni notamment deux ambulances (don de la Croix-Rouge norvégienne), l'une au centre de la Croix-Rouge libanaise à Tripoli et l'autre au dispensaire du quartier Tebbané (Tripoli) situé dans la zone des combats.

En septembre et en octobre, le CICR a distribué, à 20 hôpitaux et 52 dispensaires sur l'ensemble du territoire libanais, 61 assortiments médicaux standard et du matériel (fauteuils roulants, béquilles, assortiments pour ambulances) représentant une valeur totale de 44 000 francs suisses. De plus, 2380 unités de sang, 500 unités de plasma et 600 assortiments de perfusion, fournis par les Sociétés de la Croix-Rouge finlandaise et norvégienne, ont été remis à la Croix-

Rouge libanaise. Celle-ci a continué, par ailleurs, à recevoir un soutien financier du CICR pour ses deux centres médico-sociaux situés l'un à Mreige (banlieue sud de Beyrouth) et l'autre à Beiteddine (Chouf).

Les distributions de secours ont été relativement peu importantes en septembre-octobre (36 tonnes). Comme ils l'avaient fait en juillet-août, les délégués du CICR se sont employés à réorganiser les stocks et ils ont remis à différentes agences humanitaires et bénévoles les denrées périssables qui n'avaient pas été distribuées lors des opérations de secours. Ils ont également fourni des couvertures et des vêtements à l'intention des familles des détenus d'Insar et d'Atlit.

Dans le domaine de la protection, le CICR a continué à effectuer une fois par mois des visites complètes du camp d'Insar, ainsi que des visites hebdomadaires pour enregistrer les nouveaux prisonniers. Au 31 octobre, 1006 personnes étaient détenues dans le camp.

Par ailleurs, les délégués du CICR ont vu et enregistré une vingtaine de personnes détenues par les forces armées israéliennes dans trois autres centres au Sud-Liban. Ils ont poursuivi leurs efforts en vue d'étendre leurs activités de protection à la population civile du Sud-Liban, conformément à la IV^e Convention de Genève, et ils ont visité régulièrement les camps palestiniens des environs de Saida et de Tyr.

Le 24 septembre, une nouvelle visite a été faite aux 121 prisonniers détenus à la prison d'Atlit, en Israël. (Rappelons que 119 de ces prisonniers auraient dû être libérés le 24 novembre 1983, date de la fermeture momentanée du camp d'Insar). C'était la quatrième fois, depuis le mois de juillet 1984, que le CICR avait accès à ces prisonniers.

Signalons, enfin, que, dans le cadre du conflit interne du Liban, les délégués du CICR ont visité à plusieurs reprises des personnes détenues par différentes factions, à qui ils ont remis des messages familiaux.

Les activités de l'Agence de recherches du CICR au Liban se sont poursuivies à un rythme accéléré, en raison, d'une part, du nombre accru de prisonniers au camp d'Insar et, d'autre part, des difficultés de communication entre le nord et le sud du pays. En septembre et en octobre, 38 530 messages familiaux ont été échangés, principalement entre les détenus et leurs familles; en outre, 10 réunions de familles ont été organisées et deux personnes ont été transférées de Tyr à Beyrouth.